

Secrétariat général

Direction des ressources humaines Service Gestion

Annexe 4 – Processus de remontée des propositions

Un espace d'échange dédié aux campagnes de promotions sera prochainement (fin mai 22) ouvert à partir de l'espace collaboratif SHAREPOINT.

Les conditions d'accès et les informations utiles relatives à cet espace collaboratif vous seront communiquées ultérieurement.

1. Transmission des propositions des services au responsable d'harmonisation

Les services transmettront leurs propositions ou leurs « états néants » au responsable d'harmonisation (cf annexe 1 – modalités d'harmonisation). Les pièces transmises devront respecter le format et le nommage précisé dans le tableau ci-dessous.

2. Transmission des propositions des responsables d'harmonisation à la DRH

a) Proposition des agents relevant des catégories A et B:

Les harmonisateurs déposeront leurs propositions ou leurs « états néants » dans l'espace d'échanges « DRH-Promotions » de la plateforme collaborative SHAREPOINT à l'emplacement correspondant à leur zone de gouvernance.

Les harmonisateurs créeront pour chaque agent proposé un sous-dossier identifié par les nom-prénom de l'intéressé et regroupant l'ensemble des pièces demandées dans le tableau ci-dessous.

b) <u>Pour les propositions des agents relevant de la catégorie C et pour les administrations ou les structures qui n'auront pas accès à l'espace d'échange des promotions</u>

Les harmonisateurs ainsi que les responsables des services (ceux qui n'ont pas accès la plateforme) transmettront leurs propositions ou leurs « états néants » **uniquement par mail** aux adresses mentionnées dans le tableau ci-dessous. L'objet du courriel devra IMPERATIVEMENT être intitulé comme suit : « **VOIE PROMO_GRADE PROMO 2023** ».

Catégorie A et B

Pour les corps relevant de la catégorie A et B, les transmissions de vos propositions de promotion sont à adresser <u>uniquement via la plateforme « Promotions » SharePoint</u>. Pour les services qui ne bénéficient pas d'un accès, la transmission se fait par les adresses de messagerie mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Documents à fournir	Nommage des documents	Adresse de messagerie (si pas d'accès à la plateforme SharePoint)
Lettre du responsable d'harmonisation (LRH): elle motive le classement des agents retenus et non retenus ainsi qu'une modification éventuelle de l'ordre de classement par rapport à l'année antérieure, au format « pdf ». Tableau récapitulatif de carrière (TRC):	<pre>« 2023_LRH_SERVICE.pdf» (version non modifiable) Exemple : 2023_LRH_DREALBretagne.pdf « VOIE PROMO_GRADE PROMO_TRC_SERVICE.xls»</pre>	 Catégorie A AAE: pam12.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr APAE-AAHCE-échelon spécial: pam13.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr ITPE-IDTPE-ITPEHC et échelon spécial: terco1.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr AUEC-AUGE et échelon spécial: pam11-gsc.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr Corps CED et OP: pam32.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr PTEM: pam33.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr
Établi à l'aide du formulaire joint, il agrège les données de l'agent proposé et comporte soit l'ensemble des agents proposés, sans <i>ex aequo</i> , classé par ordre de mérite décroissant, soit l'état néant en absence de proposition. Il est transmis en deux exemplaires, l'un modifiable au format « ods », l'autre non modifiable au format « pdf ».	(version modifiable) « VOIE PROMO_GRADE PROMO_TRC_SERVICE.pdf» (version non modifiable) <u>Exemple</u> : LA_AAE_TRC_DREALBretagne.xls TA_IDTPE_TRC_DREAL Centre.pdf	
 Dossier (DOS): Par agent proposé un dossier au format « pdf » reprenant en un document unique: Fiche individuelle de proposition; Curriculum vitae; Fiche de poste; Organigramme du service nominatif; Avis du comité d'évaluation (comité de domaine ou CESAAR pour la recherche), le cas échéant; Tout document complémentaire jugé utile Pour les dossiers de propositions à la hors classe,	« VOIE PROMO_GRADE PROMO_DOS_ NOM_Prénom.pdf » (version non modifiable) Exemple: LA_AAE_DOS_GRAND_Duc.pdf	 <u>Catégorie B</u> SACDD: <u>promotions-pam21.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr</u> TSDD: <u>propositions-promotions-filiere-technique.terco2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr</u> OPa: <u>pam33.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr</u>
 la FIP peut être complétée par les appréciations permettant d'avoir une visibilité globale sur : les six années considérées au titre du vivier 1 ; les huit années considérées au titre du vivier 2. Organigramme et fiches de postes prises en compte dans le calcul des huit ans. 		

<u>Pour les agents détachés sur les emplois « DATE</u> » Pour chaque proposition, composition d'un dossier format « pdf » reprenant en un document unique :

o Fiche individuelle de proposition ;

- Dernière ou les deux dernières fiches d'évaluation du préfet;
- Deux derniers comptes rendus d'entretien professionnel (avant détachement « DATE ») si emploi DATE depuis moins de 3 ans ;
- o Fiche de poste ou l'avis de vacance ;
- o Organigramme du service nominatif.
- Avis du comité d'évaluation (comité de domaine ou CESAAR pour la recherche), le cas échéant

Les services transmettront leurs propositions ou leurs « états néants » par message électronique à la DRH (Bureaux PAM1 ou TERCO1 selon leur corps d'appartenance) exclusivement aux adresses i-dessous en mettant en copie les responsables d'harmonisation dont ils relèvent.

Le sujet du courriel d'envoi devra IMPERATIVEMENT être libellé comme suit : PROMOTION « grade »_DATE 2023_SERVICE.

 $\begin{tabular}{ll} TERCO~1:$ $\underline{terco1.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr} \\ PAM~1 & : $\underline{pam11-gsc.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr} \\ \end{tabular}$

Catégorie C

Pour les corps relevant de la catégorie C, les transmissions de vos propositions de promotion sont à adresser <u>uniquement par mail</u> aux adresses mentionnées ci-dessous. Vous veillerez à intituler l'objet de votre courriel : « **VOIE PROMO_GRADE PROMO 2023** ».

Documents à fournir	Nommage des documents	Adresse de messagerie
Lettre du responsable d'harmonisation (LRH): elle motive le classement des agents	« 2023_LRH_SERVICE.pdf» (version non modifiable)	Catégorie C
retenus et non retenus ainsi qu'une modification éventuelle de l'ordre de classement par rapport à l'année antérieure, au format « pdf ».	<u>Exemple :</u> 2023_LRH_DREALBretagne.xls	
Tableau récapitulatif de carrière (TRC) : Établi à l'aide du formulaire joint, il agrège les données de l'agent proposé et comporte	« VOIE PROMO_GRADE PROMO_TRC_SERVICE.xls» (version modifiable)	
soit l'ensemble des agents proposés, sans <i>ex aequo</i> , classé par ordre de mérite décroissant, soit l'état néant en absence de	« VOIE PROMO_GRADE PROMO_TRC_SERVICE.pdf» (version non modifiable)	
proposition. Il est transmis en deux exemplaires, l'un modifiable au format « ods », l'autre non modifiable au format « pdf ».	<u>Exemple</u> : LA_AAAE_TRC_DREALBretagne.xls TA_Dessinateur en chef_TRC_DREAL Centre.pdf	
Dossier (DOS) : Par agent proposé un dossier au format « pdf » reprenant en un document unique :	« VOIE PROMO_GRADE PROMO_DOS_ NOM_Prénom.pdf »	
Fiche individuelle de proposition ;tout document jugé utile	<u>Exemple</u> : LA_AAAE_DOS_PIAF_Martin.pdf	